

Parution du 18 Février 2014

## Les recrutements en alternance dans l'hôtellerie et la restauration

*L'alternance séduit de plus en plus les étudiants avides d'expériences pratiques et les entreprises à la recherche de jeunes immédiatement opérationnels. Du CAP au bac+5, tous les niveaux de formation sont concernés, dans un grand nombre de secteurs.*

Le secteur de l'hôtellerie-restauration est connu pour sa tradition d'alternance. Une réputation justifiée, puisqu'il se place en deuxième position, derrière le secteur du commerce et de la vente, pour le nombre d'apprentis recrutés.

### Quels métiers ? Quels diplômes ?

Les recrutements se font du CAP (certificat d'aptitude professionnelle) au master : CAP cuisine, bac pro en hôtellerie-restauration, BTS (brevet de technicien supérieur) hôtellerie-restauration, licences professionnelles, MBA (Master of Business Administration) management hôtellerie-restauration et CQP (certificat de qualification professionnelle) du secteur. À noter : le bac pro commercialisation et services en restaurationséduit de plus en plus les employeurs.

Et les postes occupés par les alternants sont de vrais postes. Au sein du groupe de restauration Flo, par exemple, où 8 % des collaborateurs sont en alternance, un jeune qui prépare un CAP ou un bac pro débute comme commis de cuisine, un jeune en BTS est assistant maître d'hôtel et un étudiant en licence pro débute comme assistant de direction.

### Les perspectives de recrutement en alternance

En 2014, les grands groupes du secteur vont continuer à recruter en alternance. Flo, par exemple, prévoit de recruter 200 jeunes à la prochaine rentrée, essentiellement aux niveaux CAP, bac pro et BTS en cuisine et restauration. Le groupe d'hôtellerie Accor recrutera, lui, 500 jeunes en alternance, du niveau CAP à bac+5.



**L'avis d'un pro**

**Julien Leguillon, responsable du développement RH, groupe Flo.**

"Pour la plupart des employeurs de l'hôtellerie-restauration, l'alternance est un mode de prérecrutement. Nous souhaitons évidemment garder chez nous les jeunes que nous avons formés : actuellement, **nous arrivons à garder plus de 40 % de nos alternants en CDI** [contrat à durée indéterminée] à la suite de leur apprentissage."